



Pontier Elingueur - R423

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Faire acquérir aux participants la connaissance technique de l'engin et la maîtrise des ponts roulants.

Connaitre les règles de conduite et de sécurité relatives à la conduite des ponts.

Être capable de réaliser un élingage en toute sécurité.

Pouvoir obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur.

Textes de références: R.423 de la CNAM et l'arrêté du 02 décembre 1998.

Article R.4323-55 Code du Travail.

PUBLIC

Toute personne devant conduire ou guider un pont roulant, et réaliser un élingage en sécurité.

PEDAGOGIE

Module de formation en vidéo projection, ordinateur portable, un livret de formation sera remis à chaque participant.

Matériel pédagogique et technique

Cette formation, compte tenu du matériel nécessaire à l'aspect pratique du module, ne pourra être réalisée que dans des conditions d'intra-entreprise. Les groupes peuvent cependant être constitués de personnels mutualisés par plusieurs établissements ou entreprises.

DUREE

2 jours (14h) par groupe de 6 à 8 personnes.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation théorique :

- Responsabilités de l'opérateur,
- Technologie des différents ponts suspendus ou posés,
- Vérifications et entretien avant la prise de poste et en fin de poste,
- Actions et réactions de la charge,
- Manœuvres interdites –Dangers,
- Positions de l'opérateur pour accompagner la charge,
- Les différents types d'élingues,
- Les modes et facteurs d'élingage,
- Influence de l'angle,
- Vérifications des appareils et appareils de levage.

Formation pratique :

- Technologie du pont en question à partir des fiches techniques du constructeur,
- Consignes de prise de poste,
- Manipulation des boutons,
- Récupération du balancement,
- Consignes de fin de poste.
- Utilisation des élingues,
- Les gestes de commandement.

PLANNING

Les dates de nos formations « INTER » sont consultables sur notre site Internet <https://www.guards-conseil-formation.com/> sur la page « Planning ».